

LES OUTILS :

Quels cours aujourd'hui ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Il sera donné par le professeur principal le jour de la rentrée.

Vigilance, il peut être changé de temps en temps en fonction de la vie du collège : des absences des professeurs, des activités des clubs, compétitions etc...

Consulter l'emploi du temps !

Il sera donné par le professeur principal le jour de la rentrée.

Vigilance, il peut être changé de temps en temps en fonction de la

Où le trouver ?

Pronote :



On y trouve toutes les informations sur les devoirs à rendre, les contrôles programmés et les changements d'emploi du temps prévus.

Vous pouvez également consulter les notes et contacter les enseignants grâce à sa messagerie.

Le carnet de liaison :

C'est un outil de communication entre l'établissement et les familles : on y trouve l'emploi du temps, et le règlement intérieur. Il est utile pour signaler les absences et justifier les retards. Vous pouvez également adresser des demandes de RDV aux enseignants et au conseiller principal d'éducation grâce à lui.

Il est nécessaire de les consulter chaque jour afin de se tenir informé de la vie du collège et de pouvoir s'organiser pour travailler.

LES PERSONNELS

Doivent être respectés, sont à l'écoute des élèves et de leur famille

Principal et Principal Adjoint :

Ils dirigent l'établissement scolaire et veillent au bon fonctionnement du collège. Ils président les différentes instances qui rythment la vie des collégiens.

Le secrétariat de direction :

Assure l'accueil physique et téléphonique ainsi que la gestion de certains dossiers (Inscription,..)

Professeur principal :

C'est le professeur référent de la classe, participe grandement à l'orientation des élèves, régule la vie de la classe, fait le lien entre l'équipe pédagogique et les élèves et leur famille.

La vie scolaire :

Le conseiller principal d'éducation (CPE) :

Coordonne les actions de la vie scolaire. Il vérifie l'assiduité des élèves et oriente les élèves vers les autres professionnels de l'équipe éducative.

Les Assistants d'Éducation :

Ils vérifient la présence des élèves au collège et contactent les familles en cas d'absences. Ils ont également un rôle de surveillance des heures d'études, de la cour et du restaurant scolaire. Ils peuvent également animer des ateliers en direction des élèves.

Le règlement intérieur : encadre le fonctionnement du collège, il mentionne toutes les règles de vie dans l'établissement ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect des règles.

L'INTENDANCE

L'Adjoint Gestionnaire :

Il est responsable de l'intendance de l'établissement. Il est chargé de collecter les paiements de demi-pension et d'internat et coordonne les équipes en charge de la restauration et de l'entretien de l'établissement.

Les régimes et les aides financières pour la scolarité:

- Les externes : Les externes ne mangent pas à la cantine,
- Les demi-pensionnaires : mangent à la cantine le midi
- Les internes : dorment et mangent au collège la semaine.

Les aides financières :

Les demandes sont à formuler à la rentrée entre septembre et les vacances de la Toussaint. Le montant de l'aide qui vous est donnée est calculée en fonction de vos ressources.

Il en existe 2, qui sont cumulables entre elles.

- Les Bourses : Aide de l'état. Vous pouvez faire la démarche sur internet ou remplir un dossier papier.

Aide à la restauration : Aide du conseil départemental. Le dossier est à retirer et à remettre à l'intendance du collège.

Attention : Soyez attentif à l'avis d'impôts : il faut fournir celui demandé par le service !

En cas de difficultés pour le paiement de l'internat ou de la demi-pension, **les familles peuvent solliciter l'intendance ou l'assistante sociale** du collège pour demander une aide auprès du :

Fonds social collégien

C'est une aide financière ponctuelle qui intervient pour favoriser la scolarité des élèves.

LE RYTHME DE VIE DES COLLEGIENS

Une année scolaire au collège est divisée en 3 périodes : les trimestres. A la fin de chaque trimestre ont lieu des conseils de classe. C'est l'occasion pour les enseignants de se retrouver et de faire le point sur la période. Ils en profitent pour compléter le bulletin de notes.

A cette occasion, ils peuvent également rencontrer les parents dans le cadre des « **rencontres parents-professeurs** » pour échanger sur la scolarité.

Concernant la journée, elle est rythmée par les sonneries qui indiquent le début et la fin des cours et des récréations.

Le transport scolaire :

L'inscription se fait sur le site internet de la Nouvelle Aquitaine avant la rentrée. Le tarif est calculé à partir de l'avis d'impôt.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Conseils bonus pour passer une bonne journée au collège :

Prendre un petit déjeuner équilibré le matin avant d'aller au collège, la matinée va être longue. Il y a un risque de déconcentration si la faim arrive pendant les cours.

Essayer de respecter des horaires de sommeil convenables au moins 8h de sommeil en semaine. Limiter les écrans et les jeux le soir, pour mieux dormir.

Concernant l'organisation personnelle pour faire les devoirs, essayez de relire régulièrement les leçons, de privilégier les heures d'études pour faire les devoirs au collège. Le collège met à disposition de l'aide humaine et du matériel.

LES PERSONNELS PARAMEDICAUX, SOCIAUX ET DE SANTE

Par ce que la future de vie de collégien ne se résume pas qu'aux cours et que l'on peut rencontrer des difficultés dans d'autres domaines de la vie, il y a trois personnes que l'on peut venir rencontrer pour en parler.

- L'Assistant(e) de service social** : sa spécialité, c'est la protection de l'enfance et les soucis à la maison. Elle accompagne aussi les familles lorsqu'elles rencontrent des difficultés en lien avec la scolarité : financière, social, climat scolaire, absentéisme, inclusion scolaire (ESS).
- L'Infirmière(e)** : elle reçoit les élèves lorsqu'ils rencontrent un problème de santé et participe aux Instances en lien avec l'inclusion scolaire. Elle favorise le lien entre les familles et le médecin scolaire.
- Le(a) Psy-En EDO** : Il accompagne les élèves dans leur choix d'orientation, bilan psychologique, soutient psy à l'intérieur du collège.



Le service social en Faveur
des Elèves DSDEN 23

Réussir sa rentrée au collège

Conseils pour les futurs 6° et leur famille



*Le collège, c'est nouveau et c'est impressionnant.
Tout change, le rythme est différent.
On va en cours 5 jours par semaine,
On change d'enseignant à chaque matière ;
On change de salle de cours à chaque heure de cours
Bref, en arrivant de l'école primaire, on est un peu perdu...*

Pas de panique, ce petit document va expliquer les bases de la vie au collège !